



**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 21 JANVIER 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Nombre de conseillers municipaux présents : 18

Nombre de conseillers municipaux absents représentés : 0

Nombre de conseillers absents : 1

Le conseil municipal :

- a approuvé le compte rendu de la séance précédente ;
- a approuvé le rapport de la SPL XDemat ;
- a désigné les membres de la commission de contrôle des listes électorales ;
- a fixé la rémunération des animateurs saisonniers ;
- a accepté la création d'un PEC Jeunes et d'un PEC ;
- a attribué la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet FP Géomètre Expert pour l'aménagement du chemin du Pont de l'Arche ;
- a accepté le lancement du marché public pour l'aménagement du chemin du Pont de l'Arche ;
- a accepté l'extension de l'installation d'éclairage public et l'enfouissement des réseaux chemin du Pont de l'Arche ;
- a accepté des renforcements de l'éclairage public ;
- a autorisé le Maire à engager, dans l'attente de l'adoption des budgets 2021, des dépenses d'investissement dans la limite du 1/4 des dépenses d'investissements votées au cours de l'année 2020.

Le Maire Saint Germain

Maxime DUSACQ